

**COMMUNE DE  
70200 MAGNY-VERNOIS**

7 Grande Rue  
Tél. 03 84 62 93 61 \* Fax 03 84 62 93 64  
courriel : [mairie.m-vernois@wanadoo.fr](mailto:mairie.m-vernois@wanadoo.fr)



**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE  
DU 18 AVRIL 2013**

L'an deux mil treize, le jeudi dix-huit avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le quinze avril, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Guy DECHAMBENOIT, Maire.

Effectif légal du Conseil Municipal : 15                      Membres du Conseil Municipal en exercice : 15                      Membres ayant pris part au vote : 14

**Présents** : Mmes Nathalie BÉDEL, Nicole BRINGOUT, Carine MIGNARD et Micheline ZELLER ; MM. Georges BOHL, Rémi BUZER, Damien CLÉMENCIER, Guy DECHAMBENOIT, Christian JACQUOT, Bruno JEANMOUGIN, Daniel NOURRY, Luc ORTEGA et Jean-Luc VANETTI.

**Absents** : Mmes Catherine BOUCHER et Maren COUTHERUT (a donné procuration à M. Guy DECHAMBENOIT).

M. Damien CLÉMENCIER a été élu secrétaire.

---

---

**1. RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION N°2 DU 25 OCTOBRE 2012 RELATIVE À L'APPROBATION DE PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE**

Monsieur le Maire s'exprime en ces termes :

Une requête en excès de pouvoir a été déposée au tribunal administratif de Besançon en date du 19 février 2013 contre la délibération n°2 du 25 octobre 2012 approuvant le plan d'aménagement d'ensemble de la zone 1AU Champs Cachet - Champiez.

Même si il est avéré qu'une distinction existe bien entre les deux notions de « Plan d'aménagement d'ensemble » et de « Programme d'aménagement d'ensemble », considérant que la communauté de Communes du Pays de Lure est, en tout état de cause, compétente en matière d'élaboration(s), de révision(s) et de modification(s) des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), ce qui entache d'illégalité la décision prise par la Commune, j'ai l'honneur de vous proposer de nous prononcer en faveur du retrait de cette délibération.

*Mme Nicole BRINGOUT et M. Guy DECHAMBENOIT, concernés, se retirent.*

**VOTES : 11**

**POUR : 11**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal :**

•**approuve** le retrait de la délibération n°2 du 25 octobre 2012 portant approbation de plans d'aménagement d'ensemble.

Fait et affiché à Magny-Vernois le lundi 22 avril 2013  
Le Maire,  
Guy DECHAMBENOIT

